

Accusé « Mobilités », levez-vous !

Keolis lance les "Tribunaux pour la mobilité des Générations Futures", une série de conférences qui convoquent l'avenir des mobilités à la barre

- Dans la lignée de sa démarche de co-construction de solutions innovantes de mobilité fondée sur l'observation des modes de vie dans les territoires, Keolis organise en partenariat avec *Usbek & Rica* un cycle de conférences-débats autour des grands enjeux d'avenir de la mobilité et des transports publics.
- Scénographiées et animées sous forme de procès, ces rencontres, qui se dérouleront dans plusieurs villes en France en 2023, permettent de questionner et de débattre sur des thématiques aussi diverses que la mobilité électrique face aux enjeux climatiques (22 juin à Nancy), les alternatives à la voiture individuelle en dehors des villes (10 juillet à Châteauroux), la perspective de villes forteresses ou encore l'accessibilité universelle et le droit à la mobilité.

Pas de huis-clos, ni de mauvais procès avec le « Tribunal pour la mobilité des Générations Futures ». Si l'idée consiste bien à mettre en examen les grandes questions de la mobilité de demain, et plus généralement celles liées aux transports, l'objectif est de placer l'avenir de la mobilité au centre du débat public en proposant de discuter ouvertement des défis à venir, d'alimenter les réflexions sur des solutions possibles, tout en sensibilisant le public à l'importance d'une mobilité plus durable et inclusive pour tous, et chacun des passagers.

Avec ces rendez-vous participatifs au format original, Keolis prolonge la démarche développée depuis plus de 10 ans par son observatoire *Keoscopie*: placer les individus et les territoires au cœur de ses études, analyser les nouveaux usages et modes de vie d'aujourd'hui pour mieux imaginer la mobilité de demain, aux côtés des collectivités locales.

Un plaidoyer pour la mobilité des Générations Futures

Pour cet exercice, Keolis a choisi de collaborer avec <u>Usbek & Rica, le média qui explore le futur</u>, en tirant parti du format original de son « Tribunal pour les Générations Futures » aux thématiques de la mobilité et des transports publics. Dans chacune des villes-étapes de la tournée organisée par Keolis en France, un thème spécifique est abordé et questionné dans le cadre d'un Tribunal : à Nancy, la mobilité électrique ; à Châteauroux, les alternatives à la voiture dans les zones moins denses ; etc. Et pour chacun des thèmes, une cour est constituée. Se succèdent ainsi sur scène un juge, un avocat, un procureur qui instruisent, attaquent ou défendent à tour de rôle le dossier, alors que des experts témoignent à la barre pour éclairer le juré – qui est tiré au sort parmi les invités - et lui permettre de rendre son verdict au nom des générations futures. Enfin, un dessinateur judiciaire croque le procès en direct comme dans un véritable tribunal lors d'audiences médiatiques.

En amont des Tribunaux, Usbek & Rica fera appel à sa communauté de lecteurs pour alimenter le débat, en partageant la thématique instruite dans la rubrique S.O.S de son site Internet.



Programme des prochains tribunaux pour la mobilité des Générations Futures »

• 22 juin à Nancy : La mobilité électrique va-t-elle sauver le climat ?

• 10 juillet à Châteauroux : Peut-on se passer de voiture en dehors des villes ?

Session 3 : lieu à venirSession 4 : lieu à venir

A propos de Keolis

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et avec ses filiales spécialisées – Cykleo, EFFIA, Hove, Keolis Santé, Kisio, – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolleybus, transport à la demande, services dédiés pour les PMR, navettes fluviales et maritimes, vélos en libre-service et en location longue durée, auto partage, navette autonome 100% électrique,... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 13 pays et a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Margot Reboul Responsable des relations médias 06 20 40 64 63

margot.reboul@keolis.com

Ladislas Dor Chargé des relations médias 07 78 35 19 77 ladislas.dor@keolis.com Laurent Gerbet
Directeur médias et e-réputation
06 32 79 38 35
laurent.gerbet@keolis.com